

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

ASSOCIATION EMMAUS EUROPE

47 avenue de la Résistance
93100 MONTREUIL

Sommaire

1. Comptes annuels

Bilan 2

Compte de résultat 4

2. Annexe

Règles et méthodes comptables 5

3. Analytique

Analytique 9

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	9 012	9 012		296
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	13 941	11 015	2 926	2 574
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	2 625		2 625	2 625
Prêts	50 749		50 749	64 500
Autres immobilisations financières	150 000		150 000	150 000
ACTIF IMMOBILISE	226 327	20 027	206 300	219 995
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	6 350		6 350	7 200
Autres créances	5 888		5 888	4 568
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	452 917		452 917	358 298
Charges constatées d'avance	4 699		4 699	7 474
ACTIF CIRCULANT	469 854		469 854	377 540
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	696 181	20 027	676 155	597 534

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	257 042	255 103
RESULTAT DE L'EXERCICE	926	1 939
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	257 968	257 042
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	101 500	47 500
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	101 500	47 500
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources	248 915	220 030
FONDS DEDIES	248 915	220 030
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 263	13 850
Dettes fiscales et sociales	49 288	59 113
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	220	
DETTES	67 772	72 963
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	676 155	597 534

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Simple : Variation en valeur
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation	202 466	237 156	-34 690
Reprises et Transferts de charge			
Cotisations	378 767	316 967	61 800
Autres produits	40 000	60 000	-20 000
Produits d'exploitation	621 232	614 123	7 110
Achats de marchandises			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières			
Variation de stock de matières premières			
Autres achats non stockés et charges externes	178 829	134 189	44 640
Impôts et taxes	180	4 124	-3 944
Salaires et Traitements	148 114	149 049	-935
Charges sociales	67 844	66 950	894
Amortissements et provisions	55 291	49 350	5 942
Autres charges	141 774	162 944	-21 170
Charges d'exploitation	592 031	566 605	25 426
RESULTAT D'EXPLOITATION	29 201	47 517	-18 316
Opérations faites en commun			
Produits financiers	611	606	5
Charges financières			
Résultat financier	611	606	5
RESULTAT COURANT	29 812	48 123	-18 312
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Impôts sur les bénéfices		12	-12
Report des ressources non utilisées	35 329	46 799	-11 470
Engagements à réaliser	64 214	92 971	-28 757
EXCEDENT OU DEFICIT	926	1 939	-1 013
Contribution volontaires en nature			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Total des produits			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite			
Personnel bénévole			
Total des charges			

Règles et méthodes comptables

1 - Détail du projet associatif et de son financement

Le projet associatif a été réalisé conformément aux dispositions des statuts et aux décisions du Conseil Régional d'Emmaüs Europe et de l'Assemblée Régionale d'Emmaüs Europe.

Les ressources de l'Association sont constituées par :

- Les cotisations et contributions versées par les membres
- Les fonds reçus des membres pour les actions de solidarité et les aides d'urgence
- Toutes autres donations versées par des tiers

2 - Evénements significatifs de l'exercice

Les événements significatifs sont mentionnés dans le rapport du trésorier.

3 - Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2017 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations :

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les fonds reçus des groupes dans le cadre du plan de solidarité approuvé par le Conseil Régional d'Emmaüs Europe ou reçus avec une affectation précisée sont gérés en fonds dédiés. Le solde de ces fonds non encore utilisés figure au passif en fonds dédiés.

La présentation des comptes relatifs à la solidarité en termes de résultat recouvre :

- Les actions incluses dans le programme annuel de solidarité approuvé par le Conseil Régional d'Emmaüs Europe soutenues grâce aux fonds apportés par les groupes
- Les actions hors programme annuel de solidarité ponctuellement soutenues par des groupes à leur initiative
- Des apports de groupes explicitement destinés à la solidarité mais non précisément affecté à une action

Enfin, le cumul de ces trois volets avec le résultat des comptes du fonctionnement constitue le résultat d'ensemble.

Règles et méthodes comptables

4 – Notes sur le bilan

A. Actif immobilisé

Emmaüs Europe a souscrit, depuis le 24 novembre 2007, 50 parts de la Banca Etica pour une valeur de 2 625 euros. Celles-ci servent à des prêts éthiques en lien avec Emmaüs International.

En 2011, Emmaüs Europe a bloqué pendant 2 ans 150 000 euros sur le Fonds Ethique Emmaüs. Cette somme est garantie par Emmaüs International.

En décembre 2013, le bureau d'Emmaüs Europe s'est accordé pour reconduire ce Fonds Ethique pour deux ans et ce à partir du 1^{er} janvier 2014.

Comme pour 2016, ce Fonds Ethique a été renouvelé pour l'année 2017.

B. Actif circulant

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont constituées essentiellement de sommes à recevoir de la part de groupes :

- 3 850 euros pour le fonctionnement
- 2 500 euros destinés à la solidarité

C. Trésorerie

	2017	2016
Banca Etica	182 558	142 337
Crédit coopératif	187 918	134 182
Livret A	82 015	81 405
Caisse	425	374
TOTAL	452 916	358 298

D. Fonds associatifs

Les fonds associatifs comprennent les réserves constituées par les résultats antérieurs cumulés de 257 042 euros et l'excédent de l'année 2017 soit 927 euros.

E. Fonds dédiés

Les tableaux qui suivent retracent l'évolution des fonds reçus et engagés dans le cadre de la solidarité :

Règles et méthodes comptables

a. Dans le cadre du Programme annuel de solidarité

Intitulé	Budget	Avant 2017		Produits à recevoir	Solde disponible	2017		Solde disponible	Produits à recevoir	Fonds à engager
	Montant total 2017	Fonds reçus	Dépenses	au 31/12/2016	au 31/12/2016	Fonds reçus	Dépenses	au 31/12/17	au 31/12/17	Fonds dédiés au 31/12/17
2017/ Emmaüs Iasi Première étape de la création d'une ferme pédagogique sur le terrain agricole du Belvédère.	49 360	0	0	0	0	21 300	6 000	15 300	0	15 300
2017/ Frères Europa Création d'un fonds de micro-crédit pour permettre l'accès au logement.	20 000	0	0	0	0	7 559	5 059	2 500	0	2 500
Sous-total Roumanie	69 360	0	0	0	0	28 859	11 059	17 800	0	17 800
2017/ Centre de soutien aux familles des personnes disparues Faire face ensemble contre la traite. Suite des travaux dans la maison.	27 128	28 353	27 000	0	1 353	30 439	27 128	4 664	0	4 664
sous-total Lituanie	27 128	28 353	27 000	0	1 353	30 439	27 128	4 664	0	4 664
2016/ Emmaüs La Halte St-Jean Prise en charge d'un appartement pour 12 mois dédié à une famille sans-papiers	4 063	4 350	4 063	0	287	0	0	287	0	287
sous-total France	4 063	4 350	4 063	0	287	0	0	287	0	287
2017/ Emmaüs Padova Première opération de restructuration de la communauté	25 000	0	0	0	0	27 000	25 000	2 000	0	2 000
sous-total Italie	25 000	0	0	0	0	27 000	25 000	2 000	0	2 000
2016/ Nova Generacija, Banja Luka	24 000	15 000	0	0	15 000	0	0	15 000	0	15 000
Sous-total Bosnie	24 000	15 000	0	0	15 000	0	0	15 000	0	15 000
2017/ Oselya -Lviv Expansion des activités de tri et de stockage d'Oselya. Projet sur 2 ans	74 000	33 395	20 700	1 000	13 695	35 680	0	49 375	0	49 375
2017/ Nasha Khata Soutien activités de la communauté	9 000	35 572	25 300	0	10 272	4 470	10 672	4 070	0	4 070
2017/ Nasha Khata Activités agricoles	1 800	7 400	2 900	0	4 500	0	4 500	0	0	0
2017/ Nasha Khata Construction d'un puits.	5 680	0	0	0	0	5 680	5 680	0	0	0
Sous-total Ukraine	90 480	76 367	48 900	1 000	28 467	45 830	20 852	53 445	0	53 445
Total a	240 031	124 070	79 963	1 000	45 107	132 128	84 039	93 196	0	93 196

Règles et méthodes comptables

b. Hors Programme annuel de solidarité

Intitulé	Budget	Avant 2017		Produits à recevoir	Solde disponible	2017		Solde disponible	Produits à recevoir	Fonds à engager
	Montant total 2017	Fonds reçus	Dépenses	au 31/12/2016	au 31/12/2016	Fonds reçus	Dépenses	au 31/12/17	au 31/12/17	Fonds dédiés au 31/12/17
2017/ Solidarité non affectée	0	300 291	140 869	10 500	169 922	40 406	59 110	151 218	2 500	153 718
2017/ Transports Intra européens	0	4 000	3 000	1 000	2 000	0	0	2 000	0	2 000
2017/ Solidarité MPFSC	0	3 000	0	0	3 000	0	3 000	0	0	0
Total b	0	307 291	143 869	11 500	174 922	40 406	62 110	153 218	2 500	155 718
TOTAL GENERAL a+ b	240 031	431 361	223 832	12 500	220 029	172 534	146 149	246 414	2 500	248 914

F. Dettes

Les dettes sont essentiellement constituées :

- Des salaires et charges sociales dues au 31 décembre 2017, pour un montant de 49 288 euros
- Des provisions d'honoraires pour 4 600 euros
- Des provisions de factures fournisseurs non parvenues pour 8 355 euros
- Des factures fournisseurs pour 5 308 euros

Toutes les échéances des créances et dettes sont à moins d'un an.

Analytique

	Réalisé 2017			realise	
	Du 01/01/2017			01/01/2016	01/01/2015
	Dépenses	Recettes	Résultat	Résultat	Résultat
 FONCTIONNEMENT					
Adm Secrétariat	273 403	611	-272 793	-259 469	-246 469
Fonc AREE	345	0	-345	0	-21 936
Fonc RENCONTRE	0	0	0	0	0
Fonc CREE	47 524	0	-47 524	-30 140	-18 578
Fonc BUREAU	7 886	0	-7 886	-7 978	-3 760
Total Groupes de travail	55 755	0	-55 755	-38 118	-44 274
Fonc Animation	2 398	0	-2 398	-4 327	-11 537
Fonc Budget suivi évaluation - EI	17 156	0	-17 156	5 207	6 139
Budget Animation Régional - EI	12 724	40 000	27 276	30 418	0
Fonc Formation	3 014	0	-3 014	-1 239	-2 214
Total animation	35 292	40 000	4 708	30 059	-7 611
Fonc CMAPSI	0	0	0	0	0
Fonc CMFNG	0	0	0	0	0
Total Fonc CM	0	0	0	0	0
Fonc Cotisations	0	378 767	378 767	316 967	318 213
TOTAL FONCTIONNEMENT	364 450	419 377	54 927	49 439	19 859
SOLIDARITE					
Fonc Collectif Bosnie	2 449	2 449	0	0	-3 954
Fonc Collectif Pologne Ukraine	5 271	5 271	0	0	-2 745
Fonc Collectif Roumanie	7 164	7 164	0	0	-3 335
Fonc Collectif Migrations Trafic Etres Humains	6 989	6 989	0	0	-3 557
Fonc Groupe Travail Développement Durable	7 343	7 343	0	0	0
Fonc Groupe Travail Interpellation Politique	2 589	2 589	0	0	-4 990
Sol Action Bosnie FIS	0	0	0	0	0
Sol Action Bosnie Banja Luka	0	0	0	15 000	-9 252
Sol hors prog Bosnie	0	0	0	0	0
Sol hors prog Bosnie FIS	0	0	0	0	-6 300
Fonds dédiés Sol Bosnie	0	0	0	-15 000	15 552
Fonds dédiés Hors progr Bosnie	0	0	0	0	0
Sol Action Lituanie MPFSC	27 128	30 439	3 311	0	-6 647
Sol hors prog Lituanie MPFSC	3 000	0	-3 000	3 000	0
Fonds dédiés Sol Lituanie	4 664	4 353	-311	-3 000	6 647
Sol Action Pologne	0	0	0	0	0
Sol Action Pologne Rzeszow	0	0	0	0	-11 000
Sol Action Pologne Lublin	0	0	0	0	0
Sol Action Pologne Brat Albert	0	0	0	0	0
Sol hors prog Pologne Brat Albert	0	0	0	0	-1 500
Sol hors prog Pologne	0	0	0	0	0
Sol hors prog Pologne Rzeszow	0	0	0	0	0
Fonds dédiés Sol Pologne	0	0	0	0	12 000
Fonds dédiés Hors progr Pologne	0	0	0	0	0
Sol Action Ukraine Oselya	0	35 680	35 680	-1 005	-3 375
Sol Action Ukraine Nasha Khata	16 480	5 778	-10 702	-10 110	24 482
Sol hors prog Ukraine	0	0	0	0	0
Sol hors prog Ukraine Oselya	0	0	0	-1 300	0
Sol hors prog Ukraine Nasha Khata	0	0	0	-1 850	0
Fonds dédiés Sol Ukraine	39 750	14 772	-24 978	14 265	-21 107
Fonds dédiés Hors progr Ukraine	0	0	0	0	0
Sol Action Roumanie Iasi	6 000	21 300	15 300	0	-28 250
Sol Action Roumanie Targu Jiu	0	0	0	-500	500
Sol Action Roumanie Satu Mare	5 059	7 559	2 500	-3 494	1 900
Sol Action Roumanie	0	0	0	0	0
Sol hors prog Roumanie	0	0	0	0	525
Sol hors prog Roumanie Iasi	0	0	0	0	0
Sol hors prog Roumanie Targu Jiu	0	0	0	0	0
Sol hors prog Roumanie Satu Mare	0	0	0	-525	0
Fonds dédiés Sol Roumanie	17 800	0	-17 800	4 519	25 825
Sol Action Italie Arezzo	0	0	0	0	0
Sol Action Italie Padova	25 000	27 000	2 000	0	0
Sol Italy initiative	0	0	0	0	0
Fonds dédiés Sol Italie	2 000	0	-2 000	0	0
Sol Action France La Halte St Jean	0	0	0	287	0
Fonds dédiés Sol France	0	0	0	-287	0
Solidarité non affectée	59 110	42 906	-16 204	34 406	-63 507
Fonds dédiés Sol non affectée	0	16 204	16 204	-46 669	49 813
Sol Appui aux Sol Régionales - EI	0	0	0	12 264	0
TOTAL SOLIDARITE	237 795	237 795	0	0	-32 276
PROVISION					
Provision CREE	15 000	0	-15 000	-7 500	0
Provision RENCONTRE	4 000	0	-4 000	-10 000	0
Provision AREE	20 000	0	-20 000	-20 000	0
Provision pour Inflation sur charges	15 000	0	-15 000	-10 000	14 000
TOTAL PROVISION	54 000	0	-54 000	-47 500	14 000
TOTAL GENERAL	656 245	657 172	927	1 939	1 583
Contrôle compta			0	0	0

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil Régional, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Emmaüs Europe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la l'Association Emmaüs Europe à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux Membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil Régional.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Germain-en-Laye,
Le 13 février 2018
Le Commissaire aux Comptes,
SEGESTE

Sylvie THIZON

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.